

NOTE DE TENDANCE TERRITORIALE DE L'APPUI A LA COORDINATION

TERRITOIRE DE CHAMBÉRY MÉTROPOLE



18 COMMUNES SUR LE TERRITOIRE

La référente de proximité intervient sur Chambéry métropole à l'exception des 5 communes du canton de La Ravoire.

- Barby, Bassens, Chambéry, Cognin, Curienne, Jacob-Bellecombette, La Motte Servolex, Les Deserts, Montagnole, Puygros, Saint-Alban-Leyse, Saint-Cassin, Saint-Jean-D'arvey, Saint-Sulpice, Sonnaz, Thoiry, Verel-Pragondran, Vimines.

Soit une population de 104 246 habitants (source INSEE, 2010)

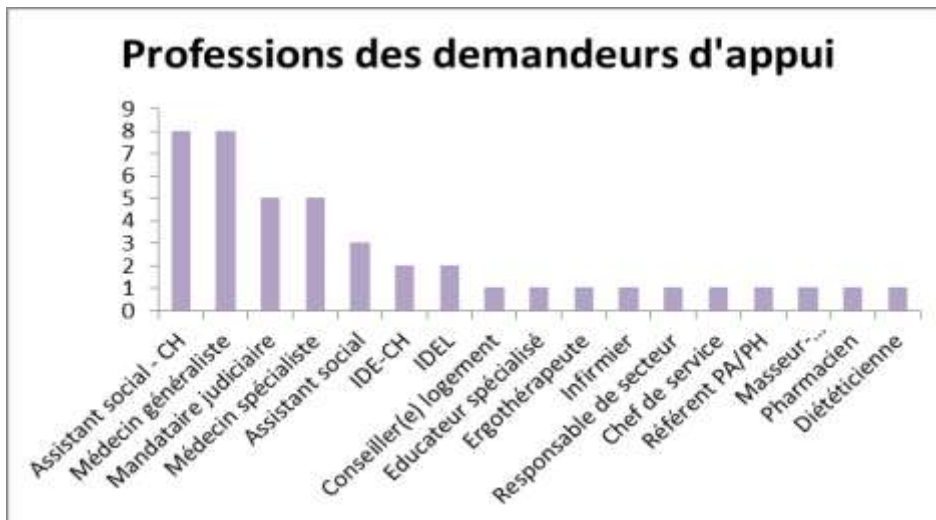
DEMANDES D'APPUI

Pour le territoire de Chambéry, la MRSS a reçu **43** demandes d'appui dans l'année.

ETAT DES DOSSIERS AU 31/12/2015	NOMBRE
Dossiers en attente	0
Dossiers en cours	21
Dossiers en veille	3
Dossiers terminés	39
TOTAL	63

SOIT une file active dans l'année de **63 situations**

- **47 dossiers de niveau 2**, c'est-à-dire coordination d'appui sans RCP ni PPS
- **16 dossiers de niveau 3**, c'est-à-dire coordination d'appui avec RCP et/ou PPS



Soit des demandes provenant des médecins généralistes et du service social hospitalier à part égale (19%), puis des mandataires judiciaires et des médecins spécialiste pour 12%

Les motifs de demandes sont les suivants :

MOTIF DE LA DEMANDE	Nombre de demandes
Mieux connaître la situation du patient	27
Venir en soutien de l'aidant principal	8
Anticiper le retour à domicile post-hospitalisation	3
Faciliter l'accès aux aides	22
➤ dont humaines (<i>auxiliaires de vie, IDE, etc.</i>)	17
➤ dont sociales	10
➤ dont matériel (fauteuil, etc.)	8
➤ dont aménagement du domicile	3
Autres	15
Améliorer la coordination des acteurs autour du projet de santé du patient	12
Favoriser la réintégration du patient dans le parcours de santé	12
Agir en médiation	1
Consolider le retour à domicile	11
Prévenir les difficultés du maintien et de la vie à domicile	9
Connaitre et orienter vers des dispositifs adéquats	4
Connaitre l'ensemble des intervenants	0
Mieux connaître le projet de vie du patient et faire concorder les interventions des différents pros	6
Organiser une RCP	3

Nombre de motifs par demande d'appui	
1 motif	2
2 motifs	6
3 motifs	9
4 motifs	8
5 motifs	10
6 motifs et plus	7

ACTIONS DE LA COORDINATION D'APPUI

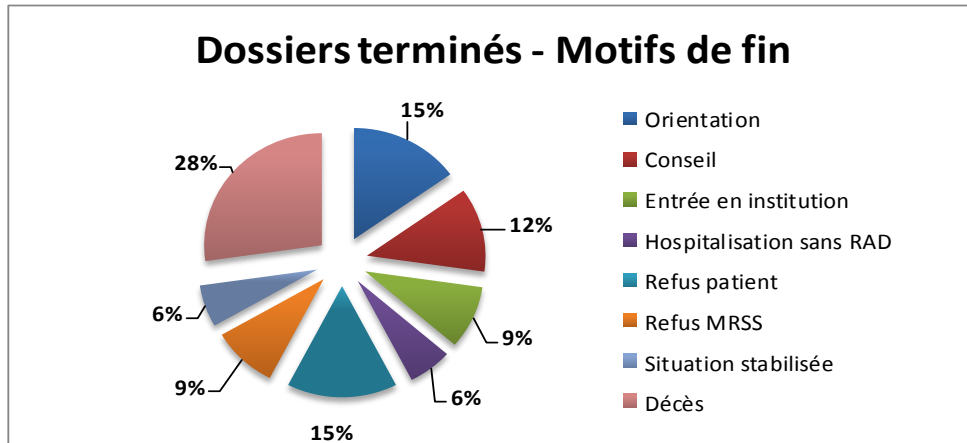
32 évaluations réalisées.

10 RCP réalisées pour 8 situations. Le patient était présent à un tiers des réunions.

Ces réunions ont mobilisé **43 participants** (hors référent de proximité). En moyenne 4 participants par RCP.

15 professions différentes étaient représentées. Les principales professions sont : infirmiers, médecins généralistes, référents PAPH, mandataires judiciaires, responsables de services d'aides à domicile.

La **durée moyenne de suivi** sur les situations terminées dans l'année est de **3,6 mois**. En voici les motifs de fin :

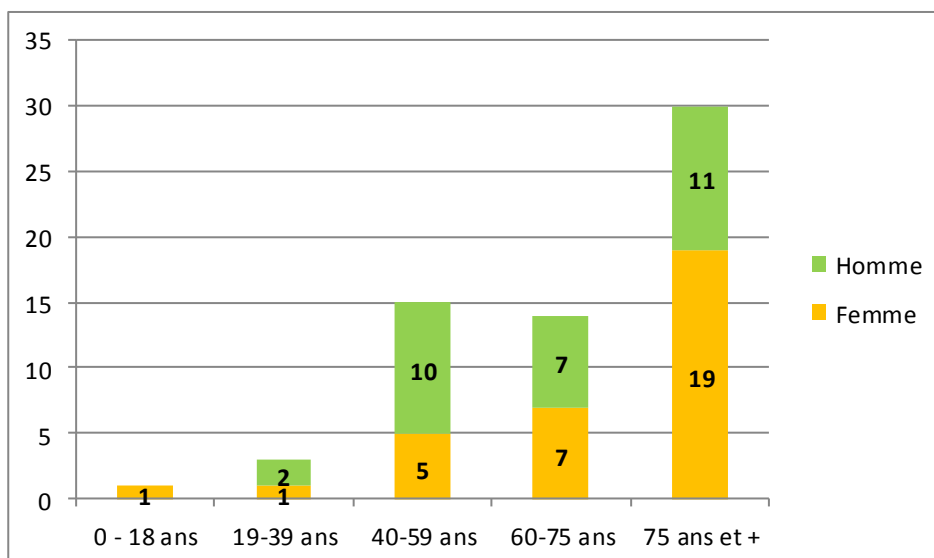


Les orientations ont été faites vers : le conseil départemental (pôle PAPH), l'EMGP, la MAIA, le RSI, le programme d'Education Thérapeutique pour les patients diabétiques de type 2.

TYPOLOGIE DES PATIENTS

Les dossiers concernent pour **52 % des femmes** et pour **48 % des hommes**.

Nombre de patients selon la tranche d'âge et le sexe :

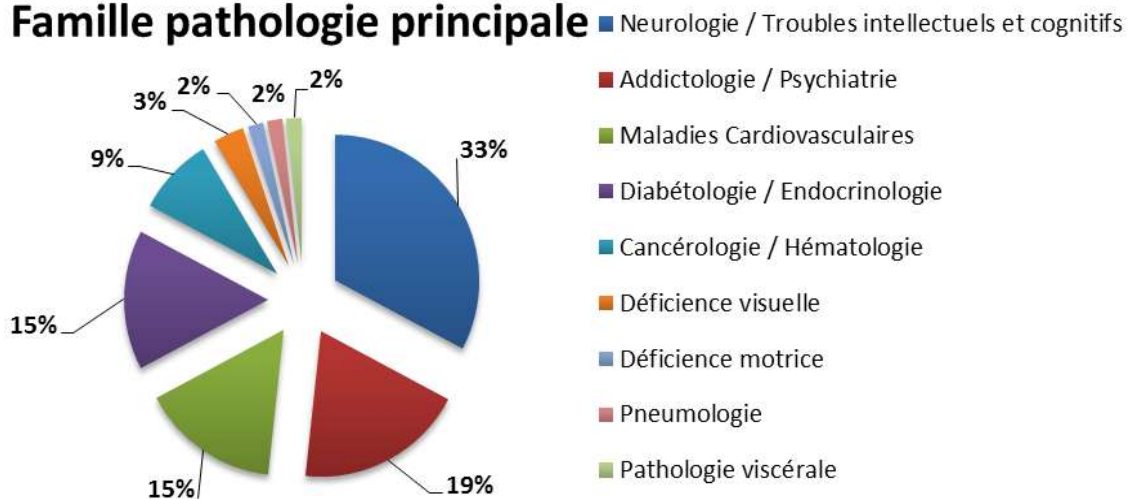


Age minimum = 13 ans
Age maximum = 98 ans
Moyenne d'âge = 69 ans

Les grandes familles de pathologies sont principalement :

- Neurologie / Troubles intellectuels et cognitifs
- Addictologie / Psychiatrie
- Maladies Cardiovasculaires

Territoire de Chambéry Famille pathologie principale



EXEMPLE DE SITUATION : TEMOIGNAGE PROFESSIONNEL ET PATIENT

Demande d'appui : Médecin spécialiste

Demande d'appui faite par un médecin spécialiste du CHMS qui constate des hospitalisations itératives de Mme G sur une situation sociale qui se dégrade, des problèmes de santé qui n'évoluent pas favorablement d'une hospitalisation à une autre, faute de mise en place des actions thérapeutiques

Pas de médecin traitant lors de la demande

Motif de la demande : mieux connaître la situation du patient, faciliter l'accès aux aides humaines, favoriser la réintégration du patient dans son parcours de santé.

Travail en lien étroit avec la mandataire judiciaire ; sollicitation du juge des tutelles pour réaliser des dossiers de précautions

Travail rapproché avec les services du CHMS lors des nouvelles hospitalisations de Madame.

2 RCP Organisées

« Le travail en partenariat qui se construit nous aide et renforce notre travail pour ces situations très complexes ; l'approche sociale et médicale de la MRSS ainsi que les réunions de concertations sont des outils indispensables. Je ne pourrai plus faire sans. »

Sollicités par la MRSS

